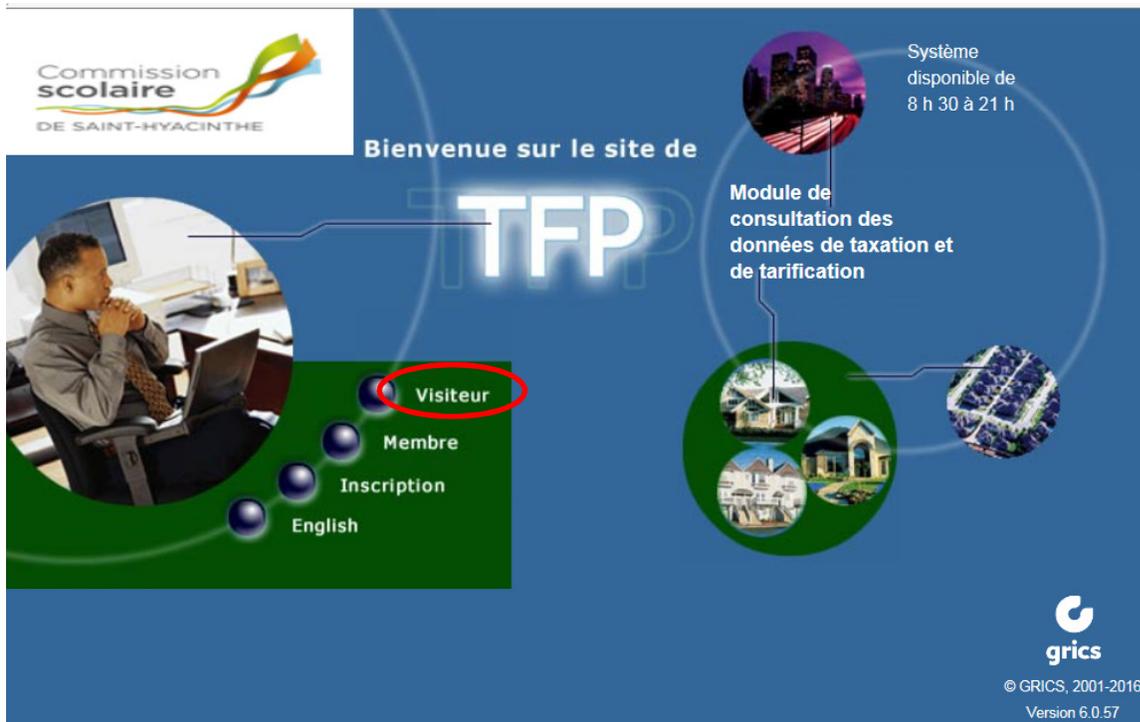


Procédure pour consulter le compte annuel de la taxe scolaire en ligne

1. Adresse du site pour la consultation : <https://taxe.cssh.qc.ca>.
2. Sur la page d'accueil, cliquez sur « visiteur ».



3. Sélectionnez « Image des factures ».



4. Sélectionnez votre municipalité ou votre arrondissement en usant de la flèche qui se situe à la droite dans l'espace prévu pour enregistrer votre réponse.

Municipalité 

Numéro civique

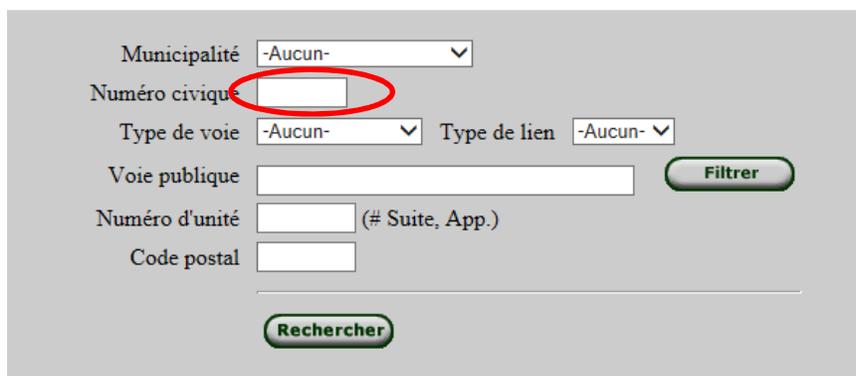
Type de voie Type de lien

Voie publique

Numéro d'unité (# Suite, App.)

Code postal

5. Écrire le numéro civique pour lequel vous faites la recherche (sans espace).



A screenshot of a search form with the following fields: 'Municipalité' (dropdown menu with '-Aucun-' selected), 'Numéro civique' (text input field, circled in red), 'Type de voie' (dropdown menu with '-Aucun-' selected), 'Type de lien' (dropdown menu with '-Aucun-' selected), 'Voie publique' (text input field), 'Numéro d'unité' (text input field with '(# Suite, App.)' next to it), and 'Code postal' (text input field). There are two buttons: 'Filtrer' (green) and 'Rechercher' (green).

6. Cliquez sur « Rechercher ».



A screenshot of the same search form as above, but with the 'Rechercher' button circled in red.

7. Dans la liste qui apparaîtra, sélectionnez le matricule (en bleu) qui correspond à votre adresse. Vous verrez apparaître un tableau dans lequel figurera le montant en lien avec votre compte annuel. Le montant en lien avec votre compte annuel apparaît également pour les années antérieures, s'il y a lieu. Note importante : **Les montants indiqués ne sont pas des soldes (montant à payer comprenant les arrérages)**. Il s'agit seulement du montant facturé en lien avec chaque compte annuel.

Si vous désirez plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 773-8401, poste 6591.